



## Conseil de sécurité

Soixante-troisième année

**6007<sup>e</sup>** séance

Jeudi 30 octobre 2008, à 10 heures  
New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Zhang Yesui . . . . .	(Chine)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud . . . . .	M. Laher
	Belgique . . . . .	M. Belle
	Burkina Faso . . . . .	M. Koudougou
	Costa Rica . . . . .	M. Ballestero
	Croatie . . . . .	M. Jurica
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Wolff
	Fédération de Russie . . . . .	M. Dolgov
	France . . . . .	M. Lacroix
	Indonésie . . . . .	M. Natalegawa
	Italie . . . . .	M. Terzi di Sant'Agata
	Jamahiriya arabe libyenne . . . . .	M. Dabbashi
	Panama . . . . .	M. Suescum
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	M. Bayley
	Viet Nam . . . . .	M. Le Luong Minh

### Ordre du jour

Examen du projet de rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



*La séance est ouverte à 10 h 15.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Examen du projet de rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale**

**Le Président** (*parle en chinois*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de son rapport annuel à l'Assemblée générale, pour la période allant du 1<sup>er</sup> août 2007 au 31 juillet 2008.

Les membres du Conseil sont saisis du projet de rapport. L'introduction figurant dans le projet de rapport a été élaborée par la délégation vietnamienne, en tant que Président du Conseil au mois de juillet 2008, avec la participation d'autres membres du Conseil et des pays qui tout récemment encore étaient membres du Conseil. Le corps du projet a été établi par le Secrétariat. Je tiens à remercier le Viet Nam et le Secrétariat de leurs contributions respectives.

J'aimerais signaler que le format du projet de rapport dont le Conseil est saisi est conforme aux dispositions initialement énoncées dans des notes du Président en date du 19 juillet 2006 (S/2006/507) et du 19 décembre 2007 (S/2007/749).

Je donne maintenant la parole au représentant du Viet Nam qui va intervenir en sa qualité de Chef de la délégation chargée de la rédaction de l'introduction du rapport annuel de cette année.

**M. Le Luong Minh** (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Comme vous le savez, Monsieur le Président, ainsi que les autres membres du Conseil, l'Assemblée générale examinera le rapport annuel du Conseil de sécurité au début du mois de novembre. Pour que les Membres de l'ONU aient suffisamment de temps pour examiner ce rapport avant d'en débattre à l'Assemblée générale, il est important que le rapport soit présenté rapidement par le Conseil. Je vous remercie d'avoir convoqué la présente séance en temps voulu.

En tant que Président du Conseil pour le mois de juillet 2008, le Viet Nam a été chargé de préparer l'introduction du rapport annuel 2008 du Conseil à l'Assemblée générale. Ce projet de rapport porte sur les travaux du Conseil pour la période allant du 1<sup>er</sup> août 2007 au 31 juillet 2008. L'introduction du rapport que nous avons préparée donne des indications sur la façon dont le Conseil s'est penché sur un large éventail de

problèmes au cours d'une autre année de travaux intensifs, reflétant les réalisations du Conseil et les situations et les circonstances dans lesquelles il a été incapable d'agir. Dans chaque cas, nous avons tâché de présenter les opinions générales exprimées par les membres du Conseil.

S'agissant de l'évolution de la situation concernant les conflits et les différends en Afrique, en Asie, en Europe, au Moyen-Orient et dans les Balkans, l'introduction décrit les exposés réguliers du Secrétariat, les interventions des pays concernés et/ou des parties concernées, des communications avec les pays qui fournissent des contingents et des délibérations et des actions de suivi du Conseil concernant les situations à l'examen.

Une grande partie de l'introduction est consacrée aux questions d'ordre général, allant du terrorisme, de la non-prolifération des armes de destruction massive, de la protection des civils dans les conflits armés, des enfants et les conflits armés, aux femmes et la paix et la sécurité, aux travaux des organismes subsidiaires du Conseil, tels que les Comités des sanctions, le Groupe de travail sur la documentation et le Groupe de travail sur les opérations de maintien de la paix. La coordination et la coopération avec d'autres organes principaux de l'ONU ainsi que le rôle évolutif des organisations régionales et sous-régionales ont été également soulignés, le cas échéant.

Au cours des dernières années, la complexité et le caractère multidimensionnel de la situation internationale ont créé une demande sans cesse croissante des activités des Nations Unies en matière de prévention, de médiation et de règlement des conflits, de maintien et de consolidation de la paix. Dans ce contexte, le Conseil de sécurité a dû assumer des responsabilités de plus en plus complexes dans le cadre de sa noble mission de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Afin de mieux décrire le rôle et l'engagement accru du Conseil dans ces conditions difficiles, la qualité de son rapport annuel à l'Assemblée générale doit être harmonisée dans tous les aspects connexes. À notre avis, ces améliorations graduelles ont le potentiel non seulement de renforcer la perception et les contributions de tous les États Membres de l'ONU et de toutes les autres parties prenantes dans les travaux du Conseil, mais aussi de consolider l'autorité et l'efficacité du Conseil dans l'exercice de ses mandats.

À cette fin, ma délégation considère que l'on pourrait ne pas limiter les consultations tenues par la présidence de juillet aux membres du Conseil, mais les élargir à l'ensemble des États Membres de l'Organisation dans le cadre du processus de préparation et d'achèvement du rapport annuel.

C'est sur la base de cette perception et de notre souhait de contribuer à améliorer l'ouverture, la transparence et l'efficacité des travaux du Conseil pour lui permettre de mieux s'acquitter de sa noble et importante mission de maintien de la paix et de la sécurité internationales que nous avons convoqué une séance officieuse tout à la fin de notre présidence afin de présenter aux États Membres de l'Organisation une mise à jour concernant la préparation du rapport annuel et de solliciter leurs vues et leurs propositions, ce qui a permis de rendre le projet de rapport dont les membres du Conseil sont saisis aujourd'hui plus analytique, plus équilibré et plus concret. Pour les remercier de leurs précieuses contributions et améliorer encore davantage la qualité des rapports annuels du Conseil à l'Assemblée générale, je mets humblement mon expérience à la disposition des futurs présidents du mois de juillet.

Pour établir le projet de rapport, ma délégation a bénéficié non seulement de la coopération effective, mais aussi de l'appui et de l'assistance précieux de tous les membres actuels et précédents du Conseil, ainsi que du Secrétariat. Le projet de rapport contient et reflète nombre de leurs contributions. Au nom de ma délégation, je saisis la présente occasion pour leur exprimer toute mon appréciation et ma sincère reconnaissance.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Il n'y a plus d'orateurs sur ma liste. Je crois comprendre que le Conseil est prêt à passer à l'adoption de son rapport annuel.

Puis-je considérer que le projet de rapport est adopté par le Conseil?

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Cette décision apparaîtra dans une note du Président du Conseil de sécurité qui sera publiée en tant que document du Conseil sous la cote S/2008/678.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

*La séance est levée à 10 h 25.*